

PROGRAMME DE FORMATION ¹



FORMATION EN LIGNE

LA GESTION DES DÉCHETS D'AGROFOURNITURE SELON LES PROGRAMMES A.D.I.VALOR

Les agriculteurs français sont les champions du monde du recyclage, œuvrant à une Production de qualité à haute valeur environnementale. Dans un esprit de responsabilité partagée, les professionnels de l'agrofourniture (agriculteurs, distributeurs, industriels) ont mis en place de façon volontaire dès 2001.

Une organisation spécifique de gestion des déchets issus de l'utilisation des produits d'agrofourniture A.D.I.VALOR Les distributeurs, coopératives et négociants, ont en charge l'organisation de la collecte, l'entreposage et le regroupement de ces déchets Ce parcours de formation vous aidera donc à assurer la gestion des collectes des déchets de votre site, selon les programmes A.D.I.VALOR

OBJECTIFS

- > Connaître le cadre légal de la gestion des déchets professionnels agricoles
- > Classer les différents types de déchets des programmes A.D.I.VALOR
- > Comprendre le fonctionnement de la filière A.D.I.VALOR et le périmètre d'intervention
- > Assurer la collecte des déchets, depuis les opérations de récupération auprès des agriculteurs jusqu'à l'évacuation vers les filières d'élimination et recyclage

PUBLIC

- > Travailler sur un site de collecte de déchets d'agrofournitures

PRÉREQUIS

- > Aucun prérequis

CONTENU

MODULE 1 / L'AGRICULTURE RESPONSABLE

Ce premier module permet de connaître le cadre légal de la gestion des déchets professionnels agricoles.

MODULE 2 / LES DÉCHETS DU PROGRAMME A.D.I.VALOR

Ce deuxième module amène à reconnaître et classer les différents types de déchets des programmes A.D.I.VALOR.

MODULE 3 / A.D.I.VALOR : FILIÈRE VOLONTAIRE DE GESTION DES DÉCHETS DE L'AGROFOURNITURE

A l'issue de ce troisième module, on est en capacité de comprendre le fonctionnement de la filière A.D.I.VALOR et son périmètre d'intervention.

MODULE 4 / AVANT LA COLLECTE DES DÉCHETS : LA PRÉPARATION DU MATÉRIEL, L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX ET DES AIRES DE COLLECTE

Ce quatrième module aborde les notions de préparation du matériel, d'aménagement des locaux et des aires de collecte. Il permet d'optimiser l'organisation des plannings de réception et d'accueil des agriculteurs.

MODULE 5 / PENDANT LA COLLECTE DES DÉCHETS : L'ACCUEIL DES AGRICULTEURS ET LA RÉCEPTION DES DÉCHETS

Le cinquième module apprend à distinguer les déchets entre eux, à n'accepter que ceux conformes et faciliter le déchargement des agriculteurs.

MODULE 6 / APRÈS LA COLLECTE DES DÉCHETS : LA DEMANDE D'ENLÈVEMENT

Le sixième module conduit à anticiper au plus juste les demandes administratives l'enlèvement des déchets vers les filières d'élimination.

MODULE 7 / APRÈS LA COLLECTE DES DÉCHETS : L'ÉVACUATION VERS LES FILIÈRES D'ÉLIMINATION

Ce septième module du parcours amène à organiser de façon optimale l'évacuation de déchets, en veillant au bon déroulement de leurs chargements vers les filières d'élimination.

MODULE 8 / LA VALORISATION DES DÉCHETS

Ce dernier module permet de comprendre ce que deviennent les déchets une fois collectés

MODULE 9 / ÉVALUATION

L'évaluation porte sur l'ensemble des modules de formation. Elle permet de s'assurer que les stagiaires ont bien assimilé l'ensemble des concepts et connaissances abordés dans l'ensemble du parcours.

¹ Informations conformes aux dispositions des articles L6353-1 et L. 6353-3 du code du travail



LA COOPÉRATION AGRICOLE
@CADEMY



FORMATION EN LIGNE LA GESTION DES DÉCHETS D'AGROFOURNITURE SELON LES PROGRAMMES A.D.I.VALOR

DURÉE

2 heures

repartis selon les souhaits de l'apprenant sur la durée de la session (8 semaines)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance de vidéos de cours, d'activités pédagogiques (Quizz, QCM, Association, Drag and Drop, Vrai/Faux, ...) et de ressources complémentaires.

LES EXPERTS

A.D.I.VALOR (Agriculteurs, Distributeurs, Industriels, pour la VALORisation des déchets agricoles). C'est l'organisation professionnelle spécifique de gestion des déchets issus de l'utilisation des produits d'agrofourniture. Dans ce module, A.D.I.VALOR apporte toute son expertise pour former à la gestion de la collecte de ce type de déchets, selon des programmes spécifiques.

MOYENS TECHNIQUES

Une licence sur la plateforme www.coopacademy.coop sera octroyée à chaque participant. L'unique condition pour suivre ce parcours de formation est de bénéficier d'une connexion internet.

ENCADREMENT

Mylène CHAMPAIN

mchampain@solutionsplus.coop

01 44 17 58 56

PRIX²

99 euros HT / par session / apprenant
49 euros HT / par session / apprenant pour les adhérents A.D.I.VALOR

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Exercices en ligne (Quizz, QCM, Vrai/Faux...)

MOYENS D'ORGANISATION, D'ACCESSIBILITE OU D'ASSISTANCE

> **Organisation** : 100% du parcours en temps de formation asynchrone

> **Accessibilité** : Nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté pour les personnes en situation de handicap

> **Assistance** : Hotline technique via la page « Assistance » de la plateforme

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES AUX SÉQUENCES FOAD*

- > Taux de complétion du parcours
- > Taux de complétion par module
- > Taux de réussite à l'évaluation finale (taux de réussite de 50% à minima)

*FOAD : Formation à distance

² Inscription individuelle et financement à titre personnel : nous contacter pour connaître les tarifs, modalités de règlement et conditions financières en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.